

Les cahiers d'histoire de la Métallurgie



Publication de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la Métallurgie

| N° 48 | avril 2015

Sommaire :

- Brochure Ambroise Croizat | p. 2
- Repas des Anciens | p. 3
- 8 mars | p. 4
- Prix Rol-Tanguy | p. 5
- Souscription Henri Gautier | p. 6
- Prud'homie | p. 7
- La CGT a 120 ans | p. 9
- Cotisation & adhésion | p. 11

Édito

Cultiver la mémoire pour comprendre et militer vers l'avenir

L'année 2015 est un moment d'anniversaire et du souvenir de nombreux événements qui ont marqué la vie sociale en France des salariés et des populations : 70 ans de la Sécurité Sociale, des caisses d'allocations familiales, 70 ans de la libération des camps de concentrations, etc. L'année 1945 est celle de tous les conquies sociaux du programme du Conseil National de la Résistance (CNR), fustigé par Denis Kessler dans son édito de l'hebdomadaire Challenge en octobre 2007.

Un programme du CNR que le patronat français n'a jamais accepté et qu'il n'a cessé de combattre, aidé en cela par les différents gouvernements au pouvoir depuis 1947, qu'ils soient de droite ou réformiste sous une appellation de gauche.

Depuis plus de vingt ans, de nombreux militants, qui avaient connu la Seconde Guerre mondiale et les suites de celle-ci après la libération, qui avaient une éducation nationale enseignant l'histoire différemment d'aujourd'hui, ont quitté l'entreprise et leurs responsabilités syndicales.

De nouvelles générations les ont remplacé sans avoir les mêmes connaissances, les mêmes savoir-faire, les mêmes expériences.

Le devoir de ces générations de militants qui sont en retraite et que l'on retrouve très souvent dans les Instituts d'Histoire Sociale, des entreprises, groupes, fédérations, confédération ou départements, est d'aider, à travers leurs publications et assemblées, ces bataillons de jeunes et de nouveaux militants à acquérir des connaissances, expériences et savoir-faire pour élever le niveau de la lutte de classe dans le monde salarial et parmi la population.

Depuis plus de vingt ans, nous connaissons une montée des idées et thèses fascistes véhiculées par l'extrême-droite dont les résultats électoraux progressent. Elle se nourrit des peurs, des frustrations et des précarités générées et alimentées par la crise au sein de sociétés fragilisées dont les repères et les valeurs sont heurtés et brisés.

Cette amplification des organisations et des thèses des extrêmes-droites en France, en Europe et dans le monde sont un véritable outil pour le capital pour dévoyer toutes les formes d'idées, de luttes et d'organisations progressistes luttant pour gagner des acquis sociaux.

Le patronat français et de nombreux partis politiques de notre pays se servent de ces organisations d'extrême-droite pour détourner les salariés et les populations d'autres choix économiques et politiques afin de sauvegarder le système en place, tout en s'attaquant aux conquies sociaux du CNR et au pouvoir d'achat de la population.

Quand on regarde l'histoire, et notamment la période de l'entre-deux-guerres (1920-1939), on voit bien que le Front populaire intervient pour défendre les intérêts du monde salarial et

de la population, tandis que le patronat français, les gouvernements et la presse nationale sont dans l'ensemble sous la coupe du capital, cherchant à imposer en France le système fasciste mis en place en Italie (Lire à ce propos *Le choix de la défaite* d'Annie Lacroix-Riz).

« C'est le patronat français à l'époque qui crée Le Redressement français, une association à tendance fasciste, c'est la fédération nationale catholique et son alliée la ligue républicaine nationale qui amorcent la fusion fasciste des droites. »

L'histoire nous enseigne toujours sur le devenir. La montée actuelle des populismes, des rassemblements de partis d'extrême-droite, de tendances aux glissements de la droite et de centristes vers l'extrême-droite montrent que pour s'opposer aux revendications du monde du travail et de la population, la bourgeoisie française est prête à tout.

C'est dans cette situation compliquée et gravissime que la CGT, née en 1895, célèbre cette année ses 120 ans. Elle a besoin pour lutter, pour l'obtention de nouveaux droits, pour reconquérir les conquies sociaux perdus, d'être plus forte, avec beaucoup plus d'adhérents, afin d'élever le niveau de la lutte de classe face au capital industriel et financier, servi par un patronat arrogant et soutenu par les gouvernements de droite ou réformiste.

C'est à cela que nous entendons avec notre Institut d'Histoire Sociale de La Métallurgie et ses publications *Les cahiers d'Histoire* et *Les Dossiers* thématiques, être utile pour cultiver la mémoire afin d'aider à comprendre, pour militer sur le présent et pour l'avenir.

Norbert Boulanger
Membre du Bureau de l'IHS

Brochure Ambroise Croizat

AMBROISE CROIZAT, LE MINISTRE (1945-1947)

/// L'Institut CGT d'Histoire Sociale vient de faire paraître, avec le soutien du Comité d'histoire de la Sécurité sociale et de l'Association pour l'Histoire de la Sécurité sociale, les actes de la journée d'étude organisée le 26 septembre 2013 à l'auditorium de l'Hôtel de ville de Paris sur « Ambroise Croizat, le ministre (1945-1947) ».

/// Derrière cette couverture représentant Ambroise Croizat et Marcel Paul discutant à la sortie du conseil des ministres le 2 juillet 1946, sont rassemblées les différentes contributions de la journée, à l'exception de celle de l'historien Michel Margairaz.

En voici la table des matières :

/// *Ouverture*, par Elyane Bressol, présidente de l'IHS-CGT,

/// *Le ministère du Travail au temps d'Ambroise Croizat*, par Jean-Pierre Le Crom, historien du droit et directeur de recherche au CNRS,

/// *Croizat et la mise en place des comités d'entreprise*, par Bernard Lamirand, animateur national du Comité d'honneur pour la reconnaissance d'Ambroise Croizat,

/// *Ambroise Croizat et la convention collective, de la lutte des classes aux « luttes de classement » (1936-1947)*, par Claude Didry, sociologue et directeur de recherche au CNRS et Laure Machu, maîtresse de conférence en histoire à l'Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense,

/// *L'instauration de la Sécurité sociale : un moment de crise pour la mutualité*, par Michel Dreyfus, historien, directeur de recherche émérite au CNRS,

/// *La trace d'un ministre pas comme les autres*, par Bruno Guérard, directeur du travail honoraire, membre du groupe de travail Rhône-Alpes du Chatepf,

/// *Intervention*, par Philippe Martinez, secrétaire général de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT.

/// Cet ouvrage est disponible pour le prix de **10 euros auprès de l'Institut d'histoire sociale de la métallurgie** (ihsgas@free.fr) ou auprès de l'Institut CGT d'histoire sociale (ihscgt.fr).



Repas des anciens du 29 avril 2015



PRÉSENTATION DU DÉBAT AU REPAS DES ANCIENS

/// Chaque année, à l'occasion du repas des anciens, les métallos proposent de débattre d'un sujet historique répondant à un besoin de commémoration et d'éclairage de l'actualité. Un thème s'est imposé cette année, en lien avec le concours national du musée de la Résistance : l'ouverture des camps et la découverte de l'univers concentrationnaire.

/// Les métallurgistes ont payé un lourd tribut à leur engagement dans la résistance à l'occupant et la défense des principes élémentaires d'égalité et de justice humaine. Ils furent nombreux, résistants, opposants, otages, juifs, ou tout à la fois, à connaître l'horreur de la déportation. Certains en sont revenus. Il nous appartient de conserver une écoute attentive à la parole de ceux qui parviennent encore à témoigner.

/// Je pense à cet homme, rescapé de cet abîme sans fond, et qui déclare vivre depuis avec le sentiment que le gouffre est toujours présent, juste là, derrière lui. Condamné permanent à l'angoisse, effrayé à l'idée que s'il venait à se retourner, il serait happé et sombrerait de nouveau dans cet enfer.

Ce gouffre n'est-il que le fruit d'un traumatisme ? Sommes-nous définitivement à l'abri ?

/// Primo Levi écrivait: « L'atteinte aux libertés et la manifestation de la haine raciale mènent irrésistiblement au camp ». Cela ne résonne-t-il pas comme un appel à la vigilance face à l'actualité ?

/// Le monde d'aujourd'hui n'est pas moins cruel

que celui d'hier. La fragilité et l'extravagance de son modèle économique, l'appât du gain, la pauvreté, l'injustice, l'humiliation des populations suscitent des attentes et appellent des réponses. Certains n'hésitent pas à en proposer. Elles se réduisent encore et toujours à brader la liberté individuelle pour garantir une illusoire sécurité collective, trouver des responsables, débusquer des boucs-émissaires et mettre un terme définitif à leurs agissements. Simplistes, drapées de fausses évidences, d'analyses tronquées et de raccourcis faciles, elles ne sont que des leurres pour détourner la réflexion et étouffer les consciences.

/// Mais le drame c'est que « c'est dans l'absence de pensée des bourreaux que s'organise la catastrophe majeure du consentement et où se prépare celle de la participation ». Alors, qu'avons-nous appris ?

70 ans après l'ouverture des camps et la découverte de l'univers concentrationnaire, qu'avons-nous retenus ?

/// Il serait si facile de rejeter définitivement dans les limbes cette horrible page de notre histoire. Prenons le temps de regarder une nouvelle fois notre humanité en face et essayons ensemble d'en tirer quelques enseignements. C'est à cela que vous invite l'IHS CGT de la métallurgie.

/// Avec ces acteurs et ces témoins pour qui demeure encore la question : « **Avons nous été capables, nous qui sommes rentrés, de comprendre et de faire comprendre nos expériences ?** »

Claude Ven

La journée du 8 mars 2015

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES : LE MYTHE DES ORIGINES

/// Quelle est l'origine de la journée internationale des femmes ? Que commémore-t-on le 8 mars de chaque année ? Une réponse claire et précise se trouve dans toute la presse du PCF et de la CGT (*Antoinette, Heures Claires*), ainsi que dans la grande presse (*Le Matin, France-soir, Le Quotidien*, janvier 1982).

/// « Ce sont les Américaines qui ont commencé », *Antoinette* (n° 1, mars 1964) le 8 mars 1857... pour réclamer la journée de 10 heures, elles ont envahi les rues de New York. Quelles que soient les variantes de l'événement décrit – grève de couturières ou manifestation de rue, quelles que soient les revendications mises en avant : journée de 10 heures, à travail égal salaire égal, des crèches ou le respect de leur dignité, tout le monde s'accorde, tant sur la date originelle que sur les jalons de l'histoire de la journée internationale des femmes.

/// Des divergences font jour, car cette date de 1857 ne se trouve pas dans les sources américaines de l'époque, les journaux de mars 1857 ne mentionnent aucune manifestation ou grève de femmes le 8 mars, qui était d'ailleurs un dimanche.

/// Aucune référence non plus à cet événement dans les histoires du mouvement ouvrier aux États-Unis. Cette date de 1857 ne se trouve pas mentionnée non plus par les dirigeantes du mouvement féminin socialiste international qui ont pris l'initiative de cette célébration. On ne la voit apparaître dans la presse communiste française que dans les années 1950 [...].

/// C'est à la deuxième Conférence internationale des femmes socialistes, à Copenhague, en août 1910, que fut prise, à l'initiative de Clara Zetkin, la décision, « avalisée par le congrès de l'Internationale qui suivit », de célébrer chaque année une journée internationale des femmes. Elle reprenait l'initiative des femmes socialistes américaines qui avaient décidé, à partir de 1909, d'organiser chaque année, le dernier dimanche de février, une journée nationale pour l'égalité des droits civiques.

/// La date du 8 mars n'est pas avancée, mais le principe est admis : mobiliser les femmes « en accord avec les organisations politiques et syndicales du prolétariat dotées de la conscience de classe ». La Journée des femmes est donc

l'initiative du mouvement socialiste et non du mouvement féministe pourtant très actif à l'époque. « C'est pour contrecarrer l'influence des groupes féministes sur les femmes du peuple que Clara Zetkin propose cette journée. Elle rejetait en effet l'alliance avec les « féministes de la bourgeoisie ».

/// Quelques années plus tard, la tradition socialiste de la Journée internationale des femmes subit le contrecoup du schisme ouvrier lié à la III^e Internationale. C'est en Russie que la Journée des femmes connaît son regain : en 1913 et en 1914, la Journée internationale des ouvrières y est célébrée, puis le 8 mars 1917 ont lieu, à Petrograd (aujourd'hui Saint-Pétersbourg), des manifestations d'ouvrières que les bolcheviques désignent comme le premier jour de la révolution russe. Une nouvelle tradition est instaurée : le 8 mars sera dès lors l'occasion pour les partis communistes de mobiliser les femmes.

/// Le 8 mars 1921, les communistes commencent un bombardement aérien sur la population pacifique de Kronstadt. Le Comité Révolutionnaire Provisoire de Kronstadt, via radiotélégramme : « Kronstadt libérée parle aux ouvrières du monde entier : nous, ceux de Kronstadt, sous le feu des armes, sous les mugissements des obus qui déferlent sur nous (...) adressons notre salut fraternel aux travailleuses du monde. »

/// Le 8 mars 1921, Lénine décide d'une Journée internationale des femmes, dont il fixe la date, le 8 mars, en souvenir des ouvrières de St-Pétersbourg.

/// Après 1945, la Journée des femmes est officiellement célébrée dans tous les pays socialistes (où elle s'apparente à la fête des mères !).

/// Quelques dates à retenir :

1910 : c'est à la conférence internationale des femmes socialistes de 1910 que l'idée d'une « Journée Internationale des Femmes » est décidée. **Mars 1911** : un million de femmes manifestent en Europe. **8 mars 1913** : des femmes russes organisent des rassemblements clandestins. **8 mars 1914** : les femmes réclament le droit de vote en Allemagne. **8 mars 1915** : à Oslo, des femmes défendent leurs droits et réclament la paix. **8 mars 1917** : à Saint-Pétersbourg, des ouvrières manifestent pour réclamer du pain et le retour de leurs maris partis au front. **8 mars 1921** : Lénine décrète le 8 mars journée des femmes. **1946** : la Journée est célébrée dans les pays de l'Est. **8 mars 1977** : les Nations Unies officialisent la Journée Internationale des Femmes. **8 mars 1982** : statut officiel de la Journée en France.

Remise du premier prix « HENRI ROL-TANGUY »



/// Le prix Henri Rol-Tanguy a été créé en 2014. Sa remise a eu lieu le 16 décembre.

Christine Levisse-Touzé, directrice du Musée du Général Leclerc et de la Libération de Paris et du Musée Jean Moulin, a accueilli avec joie la remise de ce premier prix en ce lieu de mémoire, hautement symbolique et tellement associé à Henri Rol-Tanguy, chef de l'insurrection populaire parisienne contre l'occupant nazi.

Jean Cortot, Compagnon de la libération, Robert Creange, membre du bureau de la fondation pour la mémoire de la déportation et l'Institut d'histoire sociale de la CGT Métallurgie participaient à cet événement.

/// « Claire Rol-Tanguy évoqua la genèse et les motivations qui poussèrent à la création de ce prix nécessaire pour favoriser les travaux – fort peu nombreux dans l'université française – sur les Brigades, la Guerre d'Espagne et ses résonnances actuelles. Elle fit le lien avec la mise en place, sur notre site, de l'encyclopédie des Brigadistes pour favoriser la connaissance de ces femmes et hommes. Puis elle donna la parole à Denis Pechanski, président du jury et fils de brigadiste. Il nous expliqua pourquoi il s'était immédiatement investi dans ce projet. Il rappela combien les relations entre une association mémorielle comme la nôtre et le monde universitaire, peuvent être fructueuses quand elles sont portées par une volonté commune de rigueur scientifique. Il termina son intervention en analysant le Master 2 choisi par le jury, celui

de **Bertrand Largeaud** sur *La perception des volontaires britanniques de la guerre d'Espagne, de la surveillance à la redécouverte* (Paris-Sorbonne IV).

/// **Cécile Rol-Tanguy**, en remettant le prix au lauréat (une dotation de 2 000 euros), évoqua brièvement, les liens, forts, qui unissaient son mari à l'Espagne. Dans son intervention de remerciements, Bertrand Largeaud nous expliqua comment, à partir de nouvelles sources, il avait abordé et conçu sa recherche. Pierre Salmon, auteur du master *Le trafic d'armes, en France, à destination de la guerre civile espagnole (juillet 1936-avril 1939) : ses formes, ses réseaux et sa surveillance* expliquant son cheminement et les difficultés rencontrées pour mener à bien son travail. Amélie Prudor, qui avait présenté un travail en anthropologie sur *Les réseaux transfrontaliers de la mémoire républicaine espagnole entre Haut-Aragon et Midi-Pyrénées*, retenue par ses obligations universitaires, ne put assister à la cérémonie.

/// La remise du prix se termina par un vin d'honneur. Au cours de la soirée, les échanges furent nombreux et riches, car comme le faisait remarquer Jean-François Carcelen, membre du Jury, ce prix est ouvert à tous les champs de la recherche (historique, littéraire, artistique...) : « Vivement la prochaine remise ».

Ramon Chicharro
Membre du Bureau de l'ACER

Le livre Henri Gautier



UNE SOUSCRIPTION POUR LE PROJET DE LIVRE SUR HENRI GAUTIER

/// Parmi les nombreux projets engagés par l'Institut d'histoire sociale de la métallurgie cette année, il en est un qui nous tient particulièrement à cœur. Il s'agit d'un récit de vie, celui d'Henri Gautier, que beaucoup connaissent comme l'un des artisans des œuvres sociales de la métallurgie parisienne et comme l'une des victimes du système concentrationnaire nazi. Maison des métallos, centre de formation professionnelle, château de Baillet – dont le parc porte aujourd'hui son nom –, château de Vouzeron, polyclinique des métallurgistes et aéroclub de Persan-Beaumont sont autant de réalisations auxquelles le nom d'Henri Gautier reste attaché.

/// Né le 14 septembre 1897 près du Havre, il exerce très jeune la profession de chaudronnier et adhère à la CGT en 1913. Mobilisé en 1917, il semble ne pas avoir connu le front. La guerre achevée, il participe aux grèves de 1919-1920, soutient les minoritaires et rejoint le Parti communiste en 1921. L'année suivante, il dirige, avec Maurice Gautier et Henri Quesnel, la grande grève des métallurgistes du Havre. Arrêté, il est condamné à quatre mois de prison. À sa sortie, il déploie une activité intense d'organisation dans la métallurgie. Reconnu pour ses capacités de direction, il prend alors des responsabilités régionales.

/// Malade, il doit se faire soigner en Union soviétique en 1931 et reste cinq mois de plus comme référent à l'Internationale syndicale rouge (ISR). À son retour, il s'installe à Paris et est élu au bureau confédéral de la CGTU et au

syndicat des métaux de la région parisienne. Après avoir été une nouvelle fois emprisonné en 1932, il joue un rôle important dans les contacts précédant la réunification syndicale de 1936. Élu trésorier de la Fédération CGT des métaux et du syndicat des métaux de la région parisienne, il est chargé d'acheter et d'administrer les biens acquis par les métallos parisiens.

/// Victime de la grande rafle du 5 octobre 1940, il est interné à Aincourt, Poissy puis à Châteaubriant, d'où il s'évade le 25 novembre 1941. Dans la clandestinité, il est chargé par Benoît Frachon d'aider à la réunification de la CGT. Arrêté le 13 octobre 1942 à Paris, il est longuement torturé avant d'être déporté à Mauthausen en avril 1943, où il participe à la direction communiste clandestine du camp. Dirigé vers Auschwitz en décembre 1944, puis vers Monowitz au début de l'année 1945, il décède sans que nous en connaissions la date et les circonstances précises.

/// Ces éléments, tirés de la biographie rédigée par Marcel Boivin et Claude Pennetier pour le Maitron, témoignent de la richesse du parcours d'Henri Gautier. Les archives familiales et syndicales, tout comme les travaux historiques récents serviront de matières premières à cet ouvrage dont nous espérons une parution en début d'année prochaine.

/// Nous ferons appel prochainement à vous pour nous aider à financer ce projet, par le biais d'une campagne de souscription, une fois le contenu et les contours précisés.

La prud'homie, une conquête des travailleurs

/// La loi du 18 mars 1806, complétée en 1809, ouvre la voie à la création des conseils de prud'hommes, dont le premier est mis en place à Lyon la même année à la demande du patronat textile. Plongeant ses racines dans le système corporatif aboli par la Révolution française, la prud'homie dispose alors de trois attributions principales : la conciliation et le jugement des conflits du travail ; la police des ateliers et le contrôle de la production ; la régulation de la concurrence.

/// Cette juridiction, contrôlée par un patronat majoritaire et placée sous la responsabilité du préfet, exclut alors les simples ouvriers. Toutefois, sa physionomie recèle déjà de nombreux traits toujours d'actualité : élection des juges, division du conseil en catégories, compétence pour les litiges nés de l'exécution du contrat de travail, conciliation obligatoire avant la phase de jugement, procédure simplifiée et coûts de procédure réduits.

/// L'avènement de la Seconde République en février 1848 se traduit par une réforme profonde de la prud'homie. Un décret adopté la même année impose le principe d'égalité, en permettant à chaque ouvrier d'être électeur et éligible. Il ordonne également la parité de représentation entre salariés et patrons, qu'il complète par le principe d'alternance obligatoire de la présidence et de la vice-présidence. Le coup d'État du futur Napoléon III, en décembre 1852, tempère ces aspirations démocratiques. Le 1^{er} juin 1853, une loi rétablit un contrôle étroit du Second Empire sur la juridiction, restreint l'électorat et réserve à l'Empereur le droit de nommer les présidents, vice-présidents et secrétaires de conseils. Malgré ce tour de vis, la prud'homie s'est imposée, durant ces premières décennies d'existence, comme la juridiction du travail et un organe important de défense des droits des salariés.

/// Il faut attendre que la Troisième République soit bien installée pour que la prud'homie connaisse une réforme profonde de son fonctionnement avec les lois de 1905 et 1907. La première prévoit notamment que la juridiction soit placée sous l'autorité du ministère de la Justice et non plus du Commerce et de l'Industrie et que l'appel soit transféré des tribunaux de

commerce vers les tribunaux civils. La seconde étend la compétence prud'homale à toutes les entreprises du commerce et de l'industrie, fixe clairement les frontières entre salariat et patronat, simplifie et élargie l'accès au scrutin, en permettant notamment aux femmes de voter et, à partir de 1908, d'être élue. Un droit qui ne leur fut accordé sur le plan politique que le 21 avril 1944, après des années de débats parlementaires... Un siècle après leur apparition, les conseils de prud'hommes sont donc enfin démocratiques et pleinement paritaires !

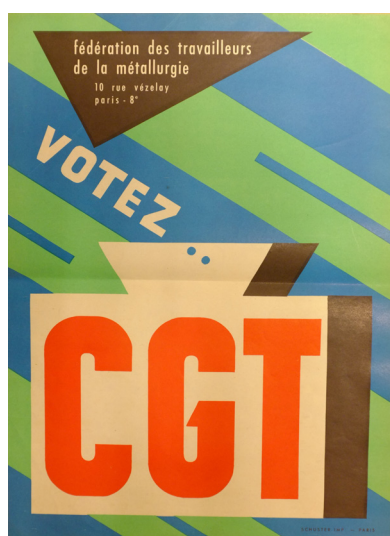
/// Sans pour autant négliger la prud'homie, l'échelon confédéral a longtemps laissé aux territoires et aux syndicats le soin de s'en occuper. Certes, les congrès ont voté des résolutions, la commission juridique a formulé plusieurs propositions de loi, le *Droit ouvrier* a informé sur cette juridiction, mais il n'y avait guère d'enjeu national. Une association paritaire, la commission exécutive des conseils de prud'hommes, créée en 1921, se chargeait de transmettre des suggestions fatalement consensuelles aux ministères de tutelle.

/// Il faut attendre le Front populaire pour que les élections connaissent un certain écho confédéral. Mais le déclenchement de la guerre et la dissolution des organisations communistes prononcée en septembre 1939 entraînent deux mois plus tard la démission d'office d'une centaine de conseillers et la désignation de remplaçants par décret. En décembre 1945, une ordonnance rétablit les élections et la réintégration des élus évincés, tandis qu'une commission d'épuration est désignée. Une cinquantaine de conseillers furent condamnés pour leur attitude durant la guerre.

/// Dès la Libération, un point spécifique du programme d'action confédéral présente les revendications pour cette juridiction : généralisation territoriale, extension à tous les salariés, refonte de l'appel ou encore mise en place du référé¹. Le service juridique confédéral remet sur pied une commission associant des conseillers, assume une mission de veille juridique, rassemble les résultats obtenus aux élections et recense les conseillers.

/// En 1957, un tournant intervient au congrès

La prud'homie, une conquête des travailleurs



confédéral. La CGT adopte trois résolutions, dont le fil conducteur est l'effectivité du droit du travail, sur l'organisation du travail juridique dans les organisations confédérées, la refonte de l'inspection du travail et la réforme profonde de l'inspection du travail. Ce programme fut dé-

fendu, à quelques ajustements près, jusqu'à la fin des années 1970 et permit d'affronter les nombreuses attaques visant à imposer l'échevinage, c'est-à-dire la mise en place d'un magistrat de carrière secondé par des assesseurs employeurs et salariés ou encore la désignation, et non plus l'élection, des conseillers.

/// L'institution prud'homale a peu évolué avant les réformes de 1979 et 1982 dans son fonctionnement et ses prérogatives, à l'exception d'une réforme procédurale en 1974. Y compris dans son périmètre géographique et professionnel, dans la mesure où son financement exclusivement municipal, ainsi que les lourdeurs de la procédure de création de nouveaux conseils ou d'extension des conseils existants ont entravé leur généralisation. Ainsi, la CGT estime qu'en 1979 près de 6 millions de salariés n'ont pas accès aux conseils de prud'hommes et doivent donc avoir recours aux tribunaux d'instance.

/// En 1977, la commission exécutive des conseils de prud'hommes, réunie en congrès, adopte une motion présentée par Force Ouvrière et soutenue par le patronat favorable à la désignation des conseillers. Les élus CGT et CFDT quittent la salle. La crise, latente depuis plusieurs années, éclate au grand jour et une réforme profonde de la juridiction est inévitable. Robert Boulin, ministre du Travail et figure du « gaullisme social » s'en saisit et son cabinet prépare un projet de loi ainsi que les décrets d'application pour lesquels les syndicats sont longuement consultés.

/// Adoptée en janvier 1979, la loi généralise les conseils de prud'hommes sur l'ensemble du territoire et unifie leur organisation en cinq sections (industrie, commerce, activités diverses, encadrement, agriculture). Elle renforce les pouvoirs du président du conseil, dote les conseillers d'un véritable statut et instaure un système de référé. Elle prévoit enfin l'organisation d'un scrutin national unique. Ce fut l'occasion pour la CGT, en décembre 1979 comme après, d'organiser de vastes campagnes d'information et de revendications. Car au-delà de l'élection de plusieurs milliers de juges, ce scrutin était un indicateur sans équivalent pour mesurer la représentativité de chaque organisation.

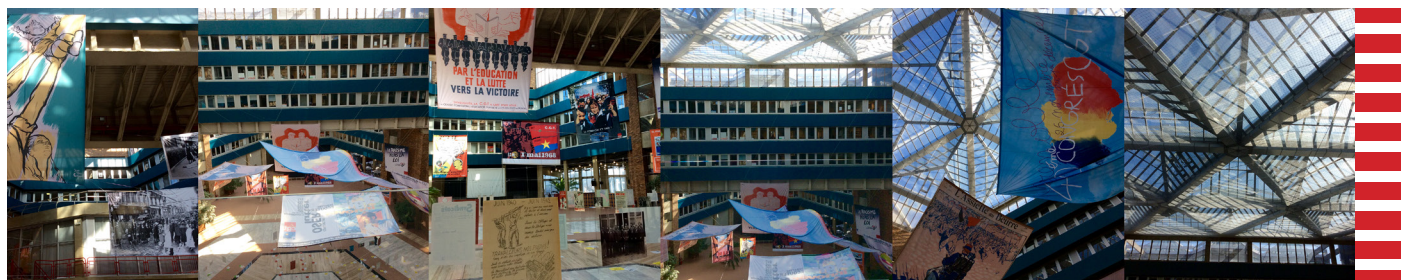
/// En 1982, la loi supprime l'échevinage hérité de la législation impériale allemande en Alsace et en Moselle et réduit la durée du mandat à cinq ans. Elle prévoit également l'octroi de crédits pour la formation des conseillers et la création d'un conseil supérieur de la prud'homie, en remplacement de la commission exécutive des conseils de prud'hommes disparue en 1977.

/// Avec ces deux lois, le conseil de prud'hommes devient (enfin) le juge de droit commun de l'exécution du contrat de travail. Pour autant, cette reconnaissance n'a pas fait taire les critiques et les espoirs de museler cette institution : tout y passe, de l'incompétence juridique des conseillers au coût des élections, en passant par leur absence de neutralité, les crédits octroyés pour la formation ou encore le montant des indemnités perçues par les conseillers. Avec un certain succès, dans la mesure où l'argument de l'austérité a permis d'imposer ces cinq dernières années la suppression de 60 conseils de prud'hommes sur 271, de programmer la disparition de l'élection prud'homale ou encore d'accentuer le poids des magistrats professionnels, en clair de gommer petit à petit les spécificités de la prud'homie et d'alimenter la politique de « détricotage » et de contournement du droit du travail menée depuis une décennie.

Emeric Tellier

1- Le référé est une procédure d'urgence permettant de demander à une juridiction qu'elle ordonne des mesures provisoires pour préserver les droits du demandeur.

Les 120 ans de la CGT dans la métallurgie



IL Y A 120 ANS, À LIMOGES, LE 23 SEPTEMBRE 1895, NAISSAIT LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL (CGT)

/// Il fallut auparavant mettre par terre la loi le Chapelier (14 juin 1791) qui interdisait les coalitions et qui visait surtout les travailleurs. Le 21 mars 1884, le vote de la loi légalisant les syndicats professionnels ouvriers et patronaux mettait fin à l'interdiction des syndicats. Face à la multiplicité des organisations syndicales constituées, tant concernant les métiers que sur le plan local, et après de multiples péripéties depuis l'industrialisation du pays et l'exploitation capitaliste qui en résultait, le besoin de s'unir entre exploité-e-s devenait d'une urgente obligation.

Nous étions à l'aube du syndicalisme.

/// Il fallut beaucoup de luttes pour parvenir à cette reconnaissance du syndicalisme et particulièrement à l'entreprise où tout fut fait par le patronat pour éviter sa présence à l'intérieur de celle-ci. Il faut lire pour cela *L'Esquisse d'une histoire de la CGT* de Marc Piolot et de Jean Bruhat, deux historiens les plus fins connaisseurs de la CGT.

/// Le syndicat enfin reconnu par la loi prendra sa place et dépassera le cadre des formes liées à des sociétés de secours mutuels ou d'entraide dès sa reconnaissance.

/// La CGT eut à cimenter sa propre vie interne, à dépasser les clivages corporatifs particulièrement et à créer pour ainsi dire un syndicalisme interprofessionnel qui est sa tâche principale tout en contribuant à la coordination et l'essor de la vie syndicale professionnelle et interprofessionnelle. Elle eut aussi à organiser sa raison d'être, la défense des salariés en lutte contre le système capitaliste et l'exploitation qui lui est propre, ça

marqua immédiatement par la dimension de classe affirmée dans ses statuts et particulièrement de la Charte d'Amiens (octobre 1906, IX^e congrès national de la CGT).

/// La Charte assigne au syndicalisme un double objectif et une exigence : la défense des revendications immédiates et quotidiennes et la lutte pour une transformation d'ensemble de la société en toute indépendance des partis politiques et de l'État.

/// Cela fit l'objet de débats tout au long de son histoire et de moments où la CGT va se diviser ou se reconstituer telles ces périodes où les divergences de fonds politiques entraînent des scissions et d'autres moments forts où le monde du travail pousse à l'unité et à la réunification de la CGT comme en 1936 sous le Front populaire et 1945 à la libération de la France. Dans cette belle histoire de la CGT, les métallurgistes tiennent une place importante, notamment par le nombre des industries qui la composent et des salariés qui y travaillent. L'on a pu dire que c'était une Confédération d'industrie de la Métallurgie.

/// Il a fallu constituer une Fédération unique de tous ces métallurgistes venant de diverses industries comme la fédération des bronziers, des ouvriers modeleurs et mécaniciens, des forges, des industries du cuivre, des ouvriers de la voiture, de la robinetterie, de la mécanique, des fonderies, des chauffeurs mécaniciens, etc.

/// Son acte de naissance vient de cette construction CGT métallurgie d'avoir une fédération en fonction de la nature de l'exploitation capitaliste et donc de grouper tout ce qui va

Les 120 ans de la CGT dans la métallurgie

avec la fabrication de l'acier et sa transformation jusqu'aux produits finis tels l'automobile, l'électro-ménager, l'électronique et les accessoires électriques, etc.

/// Son développement est concomitant aussi avec la création de l'Union des Industries métallurgiques et minières (UIMM). L'UIMM, puissante organisation patronale de la métallurgie, vient des maîtres des forges qui vont dominer le monde capitaliste français durant tout le XX^e siècle et chacun peut se rappeler de ce patronat de combat qui dut plier lors du Front populaire devant les métallos qui imposent à celui-ci et au patronat dans son ensemble les acquis du Front populaire. Au passage, le combat fut rude durant ces années pour établir la reconnaissance du syndicat à l'entreprise.

/// Des luttes au Creusot marquèrent des premiers succès face au patronat des forges par la mise en place des premiers délégués d'atelier, mais épisode très fugace puisque le maître des forges Schneider licencia des milliers de grévistes et les délégués et installa un syndicat jaune dans son entreprise.

/// Il fallut attendre le Front populaire pour voir apparaître les premiers délégués du personnel dans les entreprises et en 1945 par la mise en œuvre du programme du Conseil National de la Résistance (CNR) qu'Ambroise Croizat, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, concrétisera par les élections professionnelles à l'entreprise sur liste syndicale des syndicats représentatifs et l'instauration des comités d'entreprise.

/// Dans cette histoire de la CGT, la Fédération de la Métallurgie jouera donc un rôle important, notamment sur le plan revendicatif et particulièrement pour l'instauration des conventions collectives et c'est ainsi qu'elle fut au cœur de grandes luttes par exemple pour les salaires et les classifications et pour l'obtention des congés payés et de son extension comme à Renault.

/// En 1968, les luttes et les occupations d'usines furent massives dans la métallurgie et le constat de Grenelle permit de nouvelles avancées sociales et en même temps, la reconnaissance de la section syndicale à l'intérieur de l'entre-

prise dotée de moyens pour agir et organiser le syndicalisme avec les syndiqués et notamment l'heure d'information syndicale.

La FTM CGT jouera aussi un rôle important dans l'organisation des activités sociales qu'elles soient en matière de santé, de sports, de loisirs et de culture ainsi qu'en matière de formation professionnelle à l'exemple des réalisations sociales des métallos parisiens.

/// Dans ces 120 ans n'oublions pas la place tenue par ses militants dans les luttes qui furent nombreuses dans les diverses branches la composant et particulièrement dans les grandes luttes pour l'automobile, la sidérurgie, la navale, la machine outils et aussi des militants et des dirigeants qui s'illustrèrent dans les combats de la résistance et ceux et celles qui furent déportés et fusillés notamment à Châteaubriant à l'image de Jean-Pierre Timbaud dirigeant des métallurgistes parisiens et d'Henri Gautier disparu comme ses compagnons qui ne revinrent pas des camps de déportation et dont les métallos gardent un souvenir impérissable en commémorant chaque année le sacrifice de leur vie face à l'occupant et au régime de Vichy.

/// Comment ne pas non plus souligner le rôle joué dans la CGT par des dirigeants de la FTM CGT comme Benoit Frachon, Ambroise Croizat, Alfred Costes, Raymond Semat, Henri Krasucki et bien d'autres qui occupèrent des responsabilités parmi les plus importantes dans la CGT.

/// De même rappeler le rôle éminent de nos deux présidents d'honneur de notre Institut d'histoire sociale de la CGT de la métallurgie, Roger Linet résistant et déporté et Henri Rol-Tanguy qui donna l'ordre d'insurrection de la capitale et libéra Paris avec les forces du Général Leclerc. Ce chemin s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui où des générations nouvelles mènent des luttes dans cette période de crise pour lutter contre l'austérité et le remise en cause des acquis sociaux, mais aussi en étant à l'offensive sur les salaires et les conditions de travail, l'égalité homme-femme, etc.

/// Cette histoire de la CGT, les métallos y ont contribué grandement et ont aussi agi pour la libération des peuples et leur rôle fut important

lors de la guerre d'Espagne, plus tard celle du Vietnam ou pour l'indépendance de l'Algérie. Ils combattirent le franquisme et le fascisme et aussi pour en finir avec le colonialisme. Dans le mouvement syndical international, ils eurent une place éminente pour organiser les travailleurs dans les industries de la métallurgie et dans l'interprofessionnel jusqu'à aujourd'hui.

/// Ce 120^e anniversaire de la CGT est bien celui de tous les métallurgistes qui ont contribué pour leur part à ce que la CGT soit ce qu'elle est aujourd'hui, la première organisation syndicale française, reconnue et appréciée des travailleurs en France et dans le monde.

Bernard Lamirand

Ancien président de l'IHS CGT Métallurgie

Cotisation | adhésion IHS Métallurgie 2015



COTISATION



**POSSIBILITÉ DE PRÉINSCRIPTION
POUR UNE DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT**

Avec un relevé d'identité bancaire IBAN

**L'adhésion inclut
Les Cahiers d'histoire de la Métallurgie**

Règlement par chèque à l'ordre de :

L'Institut CGT d'Histoire Sociale de la Métallurgie

à adresser à :

IHS Métallurgie

94, rue Jean-Pierre Timbaud 75011 PARIS

01 53 36 86 38 | ihs.gas@free.fr

USTM | UL | Syndicat |

Organisme | Association : **82 €**

Moins de 50 adhérents : **22 €**

CGT individuel : **22 €**

Les Cahiers d'histoire de la Métallurgie | 94, rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris
01 53 36 86 38 | ihs.gas@free.fr | www.ftm-cgt.fr | rubrique Histoire
maquette IHS | impression FTM CGT



Engagée depuis plusieurs années dans une démarche
qualité très exigeante,

**LA MACIF DEVIENT LE 1^{ER} ASSUREUR
À OBTENIR UNE CERTIFICATION
DE SERVICE EN ASSURANCE DOMMAGES
DÉLIVRÉE PAR AFNOR CERTIFICATION**



Cette certification repose sur 23 engagements
dont la maîtrise est auditée chaque année.
Découvrez ces 23 engagements sur macif.fr

MACIF, LA SOLIDARITÉ EST UNE FORCE.